

LIEU : TEAMS

DATE : 8 février 2024

HEURE : 19 h 00



PROCÈS-VERBAL

Sont présents : MMES. Doerte Ufkes, vice-présidente et représentante parent secondaire
Ginette Pariseault, représentante organisme EHDAA
Isabelle Laberge, représentante des enseignants
Mélanie Langlois-Ermel, représentante parent régulier
Sarah Landry, représentante du personnel de soutien
Sophie Bélair, Directrice adjointe des services éducatifs
Sylvie Mador, représentante parent secondaire

M. Jean-François Fortin, représentant des directions d'écoles
Roch Gosselin, représentant des professionnels

Sont absents : MMES. Andrée Morin, représentante parent secondaire
Caroline Allard, représentante parent primaire
Elisee Ngaha Ngaha, représentante parent primaire
Ellen Lafrance, Présidente et représentante parent secondaire
Kate Chassé, représentante parent primaire
Marie-Eve Auclair, représentante parent primaire
Marie-Eve Gagné, représentante syndicale des professionnels du CSSDGS
Sonia Lussier, représentante parent primaire
Véronique Lachapelle, représentante parent secondaire

1. Ouverture de la rencontre

Mme Ufkes procède à l'ouverture de la rencontre à 19h02.

2. Mot de bienvenue de la présidente

En l'absence de la présidente, Mme Ufkes, vice-présidente, souhaite la bienvenue à ses membres. En l'absence de secrétaire, Mme Bélair se propose pour prendre les notes de la rencontre. Les membres sont en accord.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Une modification à l'ordre du jour est proposée, soit de reporter le point sur le budget à la prochaine rencontre avec les invités concernés.

Il est proposé par Mme Ufkes d'adopter les points à l'ordre du jour.

4. Adoption du procès-verbal du 10 janvier 2024

4.1. Correction : Mme Langlois-Ermel était présente lors de la rencontre du 10 janvier, mais son nom ne figurait pas parmi les participants.

Mme Langlois Ermel propose d'adopter le procès-verbal du 10 janvier 2024 et Madame Laberge appuie.

5. Affaires découlant des procès-verbaux précédents

Mme Bélair fera le suivi du projet pilote accompagnée de Mme Parizeau au point 8. La présentation concernant le PSII sera reportée à une date ultérieure.

6. Comité de parents

Puisqu'aucun membre du comité de parent n'était présent à la rencontre de ce soir, il n'y a aucun suivi.

7. Points de consultation et travaux :

➔ Budget

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

➔ Poursuite de la recommandation sur le projet pilote de surveillance scolaire pour les adolescents 12-21 ans

Mme Bélair va transmettre la proposition à la direction générale. Elle reviendra à Mme Pariseault si la réponse est favorable pour passer à la création du comité de création du sondage. Si la réponse est reçue avant la prochaine rencontre, tous les membres du comité seront invités à faire partie du comité pour la création du sondage.

8. Partage des bons coups

Le « Salon ta voie, ton avenir » a eu lieu hier (7 février 2024) à la Magdeleine et a attiré une foule d'élèves, de jeunes et d'adultes. C'est un événement annuel qui grandit en popularité au fil des ans. Une conférence intitulée « Comment accompagner mon jeune dans une démarche d'orientation éclairée » a été offerte gratuitement par les CO du CSSDGS. Deux ateliers ont aussi été offerts soit : « Comment accompagner mon enfant handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) dans son cheminement scolaire et son choix professionnel » ainsi que « Mieux connaître la formation professionnelle ». Mme Bélair souligne que l'an prochain, au mois de février, un

point devrait être ajouté de façon statutaire annuel à l'ordre du jour pour informer les membres du comité afin d'en faire la promotion parmi leurs réseaux.

9. Période de questions du public

- Concernant le prix des bénévoles du CSSDGS, Mme Mador demande à savoir si des candidatures ont été reçues pour choisir le récipiendaire avant la cérémonie. Mme Bélair propose de se renseigner et de transmettre aux membres cette information par courriel. Si une seule candidature est présentée, cette dernière sera automatiquement nommée. Si plusieurs candidatures ont été reçues, Mme Bélair enverra un sondage à compléter en ligne aux membres du CSSEHDA pour procéder au choix du récipiendaire. Tous les membres sont en accord avec cette proposition.
- Mme Marylène Samson pose une question pour savoir s'il y a un comité où on peut avoir de l'aide concernant l'ouverture d'un plan d'intervention. Mme Bélair rappelle au parent les mandats du CSSEHDA. Elle rappelle aux parents que les questions devraient d'abord être dirigées vers l'enseignant puis la direction d'école. Parfois, dans certaines situations, des partenaires scolaires tels qu'un psychoéducateur ou un travailleur social peuvent aider les parents. En dernier recours, les parents peuvent appeler au CS qui les dirigera vers les bonnes ressources. Mme Langlois-Ermel informe qu'un parent peut communiquer avec l'OPHQ. Mme Ufkes explique le mandat de cet organisme.
- Mme Figueroa souhaite savoir où elle pourrait avoir l'information pour les élèves qui entreront au préscolaire et qui ont des besoins particuliers. Mme Bélair indique que les parents peuvent communiquer avec la direction de l'école de quartier pour obtenir les informations. Une rencontre avait été organisée à ce sujet par Mme Catherine Pichet, coordonnatrice aux services éducatifs, et l'information peut lui être transmise.

10. Clôture de la rencontre

Levée de la rencontre à 19 :35



Madame Doerte Ufkes

Vice-Présidente



Madame Sophie Bélair

Directrice adjointe aux Services éducatifs